

Championnat régional Nord et Sud 2024

Agrès individuels féminins, catégories C1-C4

Annnonce du concours et prescriptions spécifiques

	Sud	Nord
Organisation	Le Championnat Régional Sud agrès individuels féminins est organisé par la société d'Attalens sous la responsabilité du comité central technique de la FFG.	Le Championnat Régional Nord agrès individuels féminins est organisé par la société de St-Aubin sous la responsabilité du comité central technique de la FFG.
Lieu	Attalens	St-Aubin
Date	16-17 mars 2024	02-03 mars 2024
Responsables de concours	Christine Pochon 076 329 71 50 Marisa Schweizer 077 452 24 32	Loïc Baechler 079 573 13 87 Natacha Andrey 079 283 06 73

- Catégories : Gymnastes féminines fribourgeoises C1 et C4 ! **NOUVEAU ! C1-C2 le samedi / C3-C4 le dimanche**
- Sociétés : Toutes les sociétés de la Sarine, du Lac, de la Broye et de la Singine concourent au nord. Toutes les sociétés de la Glâne, de la Gruyère (la Combert est considérée comme une société gruérienne) et de la Veveyse concourent au sud. Nous nous gardons le droit de faire concourir les sociétés de Rossens, Ependes ou Marly dans la région Sud au cas où les inscriptions ne seraient pas équilibrées entre les deux régions.
- Prescriptions : Selon les "Prescriptions cantonales fribourgeoises pour les concours individuels aux agrès", édition **01.2023**.
Selon le "**Programme de compétition GAI 2020**" de la FSG.
- Echauffement : Les gymnastes auront environ 6 minutes d'échauffement à chaque engin avant de commencer le concours.
- Sélections : **Les 40 gymnastes C1, C2, C3 et C4** des 2 régions seront sélectionnées pour le championnat cantonal (CC) qui aura lieu le dimanche 28 avril à Düdingen. Le nombre de sélectionnées par région et par catégorie sera calculé au prorata des inscriptions reçues. Une liste des gymnastes sélectionnées sera transmise aux sociétés concernées à la fin des championnats régionaux. Les sociétés auront jusqu'au **7 avril 2024** pour confirmer la participation de leurs gymnastes sélectionnées au Championnat cantonal.
- Délai d'inscription : 4 février 2024
Délai de paiement : 27 février 2024
- Inscription : online sous www.ffg-ftv.ch. Dans ce cas, l'inscription sera validée si vos gymnastes font partie de la liste récapitulative de la page d'accueil de l'inscription.